

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 13 janvier 2020 portant reconnaissance de l'association dite « L'Orchidée » comme établissement d'utilité publique

NOR : *INTD1831847D*

Par décret en date du 13 janvier 2020 :

- est reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite « L'Orchidée », dont le siège est à Oullins (69) ;
- sont approuvés les statuts (1) de cette association.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.